

CDEN du 8 mars 2021

La Préfète donne des éléments sur le contexte sanitaire. Des tests salivaires auront lieu dans les jours qui viennent. Objectif : alerter le plus tôt possible et isoler les personnes concernées et éviter la contamination. Le niveau d'incidence a progressé récemment (282 pour 100 000) d'où une surveillance renforcée (= port du masque sur l'ensemble du département). Le taux de positivité est de 8.5 % et le variant anglais représente 81 % des cas positifs. 45% de décès supplémentaires par rapport à l'année dernière (toutes causes de mortalité confondues). Risque de mise en confinement le weekend. La responsabilité de tous est requise pour l'éviter.

La Dasen remercie ceux qui ont contribué à la mise en place des tests antigéniques. Le défi d'aujourd'hui est le déploiement des tests salivaires, les services de la DSDEN y ont travaillé toute la journée. Contraintes : la capacité des laboratoires de les traiter et l'adhésion des parents d'élèves. Même si ces tests concernent aussi les personnels, ils sont d'abord en direction des élèves.

(NB :les personnels volontaires pour se faire tester devront s'acquitter de 1 € > reste à charge)).

Un syndicat soulève le problème de ne pas lire les déclarations liminaires en séance, les organisations et associations ayant été invitées à les envoyer par mail plusieurs jours avant la tenue du CDEN.

Déclarations :

SGEN

FCPE

1. L'approbation du procès-verbal du 12 novembre 2020

Vote : unanime POUR

2. Indemnités représentatives de logement

Aucune augmentation du montant de l'IRL n'est prévue, son montant est stable depuis plusieurs années.

Des organisations syndicales et de parents d'élèves indiquent qu'au vu du nombre de collègues concernés (4), cela n'aurait pas de conséquences notables pour la collectivité que de l'augmenter un peu, ne serait-ce que pour suivre l'inflation ce qui explique un vote majoritairement contre.

Vote : 6 POUR 15 CONTRE 1 ABST REFUS

3. Carte scolaire 1er degré

On constate une baisse nationale des effectifs scolaires, que l'on retrouve dans l'académie (-2000 élèves), cette tendance semble devoir se poursuivre encore dans les prochaines années.

Prévision : -96 dans le 05 à la rentrée 2021

Présentation du P/E (enseignant/élève) : 6,59 dans le 05, la DASEN souligne "un P/E favorable", le 6ème au niveau national.

La dotation cette année est d'un seul poste pour le 05, la Dasen explique que c'est la conséquence du P/E "favorable".

Une conseillère départementale émet l'idée d'avoir un indicateur qui tienne compte de la superficie d'intervention de l'école, qui ressemblerait à la péréquation financière des

"hôpitaux" c'est à dire un coefficient qui tienne compte de la ruralité et qui manque dans les analyses.

Madame Maurice (DSDEN) présente les projets d'ouvertures et de fermetures de classes.

FSU précise que pour Romette il y aurait 6 inscrits en plus que les chiffres donnés, et plusieurs dérogations pour des élèves des communes du Petit-Lara et de la Rochette pressenties. Les effectifs seront-ils recomptés à la rentrée afin d'éventuellement revenir sur cette fermeture? Cela pourra-t-il être fait avant les vacances d'été, afin que l'équipe puisse s'organiser ?

La DASEN indique, que "si besoin il y aura recomptage" et que la décision sera prise avant les vacances, fin juin. Ce sera le cas pour l'école de Romette et pour les autres écoles concernées également.

La FCPE relève, que 21 élèves en moyenne par classe est un gage de meilleure qualité des conditions d'apprentissage, notamment dans les classes à multiniveaux.

La FSU indique également, que ce P/E "favorable", permet aux élèves du 05 d'obtenir les meilleurs résultats au niveau académique.

Une élue, à propos des fermetures du Queyras et Guillestrois : la fermeture à St Véran préfigure la fermeture de l'école à terme et inquiète.

La Dasen rassure : il n'est pas question de condamner ce territoire et ces écoles, il y a la volonté de construire un projet pour ces petites écoles.

Nous espérons que cet intérêt affiché pour le rural sera encore présent le jour où nous aurons une dotation négative...

Elle donne comme exemple de prise en compte du territoire l'"ouverture de la classe ULIS à l'Argentière". Elle ajoute, suite à l'argument de désertification des territoires ruraux accélérée par la fermeture de classes rurales, qu'il ne s'agit pas de "trahison", ni de non-respect de la ruralité, mais que la responsabilité est collective et qu'il faut aussi se pencher sur la question de "l'accès à des logements décents à des prix raisonnables" et sur la question des transports pour favoriser l'installation ou le non-départ des familles. La Préfète indique à son tour, que la question de l'école, essentielle, est à la croisée de plusieurs chemins.

Présentation des décharges directions supplémentaires.

Volonté départementale sur les ULIS

SGEN fait part de sa satisfaction sur la prise en compte des ULIS dans les décharges de direction. Mais on se questionne sur le cas de l'UEMA à l'école maternelle de Fontreyne qui n'a pas cette décharge supplémentaire. Mme Maurice répond que "du fait du nombre d'élèves qui est en baisse, ce n'est pas prévu".

Pour le dispositif italien, les enseignants déjà en poste seront ré-affectés car ils ont été formés.

Vote : 3 POUR 14 CONTRE 5 ABST REFUS

4. Rentrée scolaire 2021 dans les collèges

Présentation des effectifs et des moyens horaires dans le département, et de la répartition entre les établissements. Les critères d'ouverture sont présentés en fonction du type d'établissement. Un "lissage" a été effectué pour limiter l'écart entre H/E des différents collèges. Selon la DASEN, ce taux H/E est meilleur que l'année précédente, dont les élèves sont mieux encadrés.

SUD et/ou FCPE : des incohérences apparaissent entre les chiffres présentés et ceux envoyés au préalable aux participants de la réunion.

La FSU intervient sur les points suivants :

- le taux d'HSA pose un vrai problème, car elles seront difficilement absorbables, la hausse du H/E ne représente donc qu'une amélioration de façade, qui ne correspond pas à la réalité. De plus, le nombre et la quantité de compléments de service devra mécaniquement augmenter, au détriment de la qualité de l'encadrement.
- le "lissage" fragilise davantage des collèges ruraux à public de CSP fragile
- cette présentation de la situation du 2nd degré est faite très rapidement, et en présence d'un faible nombre de participants, Mme la préfète et les représentants du département (pourtant gestionnaires des établissements) étant partis de la réunion.

5. Modification des horaires des écoles

Une modification d'horaire d'une école est proposée au vote.

Vote : 12 POUR 1 CONTRE 1 ABST REFUS

6. Questions diverses :

FCPE :

- demande d'un état des lieux de la scolarisation des élèves porteurs de handicap : pour la dasen ce n'est pas une question de CDEN mais à discuter lors d'une audience.
- Dotation horaire globale
- A quand la prise en charge des masques par l'EN ? La Dasen répond, que ce n'est pas prévu par le ministère

SUD remarque, que le comité de suivi sur la scolarisation des élèves porteurs de handicap doit être présenté en CDEN (effectif des AESH, nombre d'heures allouées par rapport aux notifications MDPH...)

La Dasen en prend note et indique, que ce sera fait lors du prochain CDEN.